



Le mardi 19 janvier 2021

Communiqué de presse

CENTRE DE VACCINATION COVID-19 DE CHARTRES MÉTROPOLE – NOUVEAU STANDARD TÉLÉPHONIQUE RÉGIONAL POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS –

Le numéro gratuit régional du Centre Val de Loire 08 05 02 14 00 est désormais disponible pour la prise de rendez-vous téléphonique et les demandes d'informations concernant la vaccination COVID-19. Il se substitue au standard du Centre de vaccination COVID-19 de Chartres métropole (02 36 67 31 80). Cette ligne n'est désormais plus opérationnelle.

Notes importantes :

- Il est obligatoire de prendre rendez-vous pour pouvoir se faire vacciner. Ceci permet d'assurer les mesures du cadre sanitaire en vigueur.
- Il est indispensable de signaler l'abandon de ses créneaux de vaccination en cas d'impossibilité, pour qu'ils puissent être réattribués à un autre patient et ainsi, éviter un gaspillage des doses de vaccins (1 fiole, 6 doses, à utiliser dans un délai donné).
- Doctolib et, à défaut, le numéro gratuit vaccination COVID-19 du Centre-Val de Loire sont les deux seules portes d'entrée pour les prises de rendez-vous pour le centre de vaccination. Si les usagers n'arrivent pas à prendre rendez-vous via Doctolib ou ce standard, il leur est demandé de bien vouloir réessayer à un moment ultérieur. Ils ne doivent en aucun cas appeler le standard général de la Ville de Chartres et Chartres métropole (02 37 23 40 00) ni les Hôpitaux de Chartres. Ces derniers ne sont pas compétents pour la prise de rendez-vous ni l'information sur la campagne de vaccination.

Maité Rakotoarisoa
Attachée de presse – Ville de Chartres – Chartres métropole
maite.rakotoarisoa@agglo-ville.chartres.fr
Tél. 02 37 18 47 82 – Mobile 06 37 37 92 41
www.chartres.fr

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette liste d'envoi, merci de m'en faire part par retour de mail.